



**MAIRIE de
GENOUILLE
86250**

05.49.87.10.71

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE,
Le Dix Huit Avril à 20 Heures 30,
les membres du Conseil Municipal de la Commune de Genouillé se sont réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy VALETTE, Maire

Présents : BRETON Marc, CHAUVEAU Philippe, CLEMENT Julien, GAUDIN Loïc, LUQUIAU Christophe, MASSON Dany, MORIN Jacques, MORISSET Florian, VALETTE Jean-Guy.

Absents excusés : GIRAUD Patrice, TEXERAUD Patrice, BOLLE Marie-Claire, NIQUET Sandra.

Secrétaire de séance : Dany MASSON

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'état du logement situé 5 rue des écoles nécessite une rénovation.

Après étude des devis et délibération, le Conseil Municipal décide

- D'accepter les devis des Ets GIRAUD
 - Devis cuisine = 13 344.26€ TTC soit 12 043.05 € HT
 - Devis Salle de Bains = 6 230.04€ ttc soit 5663.67 € HT
- Demande à Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès du Département
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,

A Genouillé, le 23 Avril 2024

Le secrétaire
Dany MASSON

Le Maire,
Jean-Guy VALETTE



AR Prefecture

086-218601045-20240418-D2982024-DE
Reçu le 29/04/2024